CHAVANNES-LE-CHÊNE

Communications municipales

Automne et fin d'année 2023

Bureau communal

Nous ajustons nos heures d'ouverture, valable de suite, à savoir :

Mardi de **17h30 à 18h30** et Jeudi de **9h00 à 11h00.**

Pour la fin d'année, le bureau communal sera fermé dès le 22 décembre 2023.
Réouverture dès le mardi 9 janvier 2024.

Restriction d'eau

Le comité de l'AIEMGF nous informe de la **levée de la restriction d'eau** annoncée en juin. L'eau distribuée par l'AIEMGF est contrôlée régulièrement et est conforme aux prescriptions de l'OFCO.

Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu le jeudi **7 décembre 2023 à 20h00** à la grande salle. L'ordre du jour sera affiché au pilier en temps voulu. Tout nouveau membre sera cordialement accueilli.

Comptes de Commune

Les comptes de Commune auront lieu le **mercredi 27 décembre 2023 de 11h30 à 12h à l'Hôtel de Ville**. Les personnes ayant un décompte d'heures de commune sont priées de l'adresser à la Municipalité d'ici le 08.12.2023.

Déchetterie

La déchetterie sera desservie les samedi 23 et 30 décembre 2023, ainsi que les mercredis 27 décembre 2023 et 3 janvier 2024 selon l'horaire habituel.

Du vin chaud vous sera servi le samedi 23 décembre !

Chœur d'hommes

Le chœur d'hommes organise sa traditionnelle chantée le **samedi 25 novembre 2023**.
Rendez-vous à la grande salle.

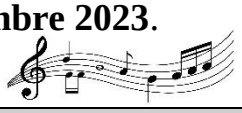

Téléthon

Rendez-vous au four à pain, **samedi 9 décembre 2023, dès 11h00.** La jeunesse vous attend nombreux pour soutenir cette manifestation tout en dégustant pizzas et gâteaux !

Culte de Noël

Notre Chœur d'hommes sera présent au culte de Noël le **vendredi 15 décembre 2023 à 19h00.** Le culte sera suivi d'un moment de partage convivial au four à pain, organisé par la commune, avec thé et vin chaud.

Restaurant de l'Hôtel de Ville

Notre Chef du Café-Restaurant de l'Hôtel de Ville vous propose :
Au repas de midi du :
Mardi 26 décembre 2023 : sa délicieuse langue de bœuf - sauce aux câpres.
Mercredi 27 décembre 2023 : les traditionnelles tripes (lors des comptes de commune).

FC Chavannes

Réservez d'ores et déjà la date du souper de soutien qui se déroulera le **samedi 27 janvier 2024** à la grande salle.

Fenêtres de l'Avent

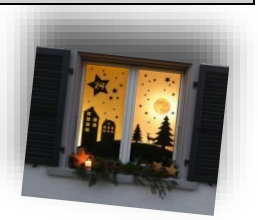

Nous vous proposons de se retrouver lors de nos fenêtres de l'Avent tout au long du mois de décembre. Merci de communiquer à Jérôme Gottraux, au 079 / 796 62 85, la date à laquelle vous souhaitez organiser une fenêtre.
Délai au 20 novembre 2023.
La liste une fois établie, sera affichée au pilier ainsi que sur notre site internet.

Carte pour l'accès à la STRID

Pour l'évacuation de gros volume de déchets (encombrants, bois, meubles, inertes, etc…) vous pouvez demander au bureau communal la carte d'accès à la STRID. Les frais vous seront refacturés au tarif préférentiel accordé à la commune.

Recensement des chiens

La Municipalité informe les propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de déclarer au Greffe municipal jusqu'au 29 février 2024 :

- **les chiens acquis ou reçus en 2023**
- **les chiens nés en 2023 et restés en leur possession**
- **les chiens qui n'ont jamais été annoncés**
- **les chiens vendus, décédés ou donnés au cours de l'année 2023, pour radiation**

Nous rappelons que **chaque chien doit porter un collier** indiquant le nom et le domicile du propriétaire et qu'il **doit être identifié au moyen d'une puce électronique** mise en place par un vétérinaire.
Nous rappelons aussi que des poubelles à crottes sont à votre disposition lors de vos promenades.

Règlement communal

La Municipalité se réfère à l'art. 29 du Règlement de Police communal afin de rappeler à chaque bordier qu'il est obligatoire de dégager la portion de trottoir ou banquette attenant à sa propriété (feuilles mortes, neige, etc.). Elle rappelle également que la neige provenant de la propriété privée ne peut en aucun cas être repoussée sur la route.

Le SDIS recrute ! Les pompiers ont besoin de vous !

Bienvenue à chacun-e à la séance d'information du **jeudi 2 novembre 2023** à 19h00 à la caserne d'Yvonand, Chemin de la Petite-Amérique 2. Sonia Tellenbach ou Sébastien Mercier vous renseigne volontiers ou www.sdisnv.ch.

Naissances

Bienvenue et félicitations aux parents de :

Liam Scarth, né le 20 septembre 2023

Nous rappelons aux parents que la commune distribue gratuitement 3 rouleaux de sacs poubelles 35 litres par année pour les enfants jusqu'à 3 ans, à venir chercher au bureau communal.

Liste des Municipaux et Bureau du Conseil

Séance : le mardi à 18h30.
Pour toute question à la Municipalité, n'hésitez pas à contacter :

M. François Marmier, Syndic - 079 449 12 94
Administration générale, territoire, finances et police
francois.marmier@chavannes-le-chene.ch

Mme Sonia Tellenbach, Municipale - 076 528 70 01
Dicastères : écoles, social et tourisme
sonia.tellenbach@chavannes-le-chene-ch

M. Jérôme Gottraux, Municipal - 079 796 62 85
Dicastères : bâtiments et police des constructions
jerome.gottraux@chavannes-le-chene.ch

M. Sébastien Mercier, Municipal - 079 561 27 45
Dicastères : eaux, déchets, PCi, défense incendie
sebastien.mercier@chavannes-le-chene.ch

M. Stéphane Barbey, Municipal - 079 738 69 47
Dicastères : chemins, éclairage public, épuration et forêts
stephane.barbey@chavannes-le-chene.ch

Le bureau du Conseil Général est composé de :

M. Frédéric Mercier, Président
M. Cédric Bolay, vice-Président
Mme Aude Briand, Secrétaire

Toute la Municipalité vous souhaite d'ores et déjà une belle fin d'année 2023
et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024!